

SECTION I :

Introduction

Lors du Sommet de haut niveau des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) organisé à New York en septembre 2010, la communauté internationale a réaffirmé son engagement à l'égard des OMD¹, reconnu les progrès y afférents accomplis jusqu'alors, et considéré que la réalisation des OMD sur le plan mondial était encore possible avant la date butoir de 2015, à condition que les partenariats internationaux soient renforcés, les liens de collaboration entre les autorités nationales et les partenaires du développement resserrés, et le processus guidé par une volonté politique ferme au niveau national.

À l'instar de ses éditions précédentes, le présent rapport annuel s'appuie sur la base de données de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU)², qui constitue le référentiel officiel des données permettant d'évaluer les avancées au niveau des OMD. La DSNU assure l'harmonisation des données en appliquant des normes et des définitions identiques aux données nationales afin de garantir la comparabilité entre pays. L'inconvénient majeur de cette démarche est qu'elle allonge ostensiblement le délai entre la publication des données nationales et la parution des mises à jour internationales. C'est ainsi que les données les plus récentes ayant servi à préparer le présent rapport

remontent à 2009. Comme dans le cas des éditions des années précédentes, les agences spécialisées des Nations Unies, et notamment l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Fonds international de développement agricole (FIDA), ont été largement sollicitées pour la fourniture des données sources manquantes. En outre, le présent document fait appel aux rapports nationaux sur les OMD de dix pays africains³ afin de compléter les analyses fondées sur les données de la DSNU et d'autres sources et observations internationales fiables qui servent à documenter les politiques pertinentes menées en vue d'atteindre les OMD, ainsi que les leçons qui en ont été tirées.

Il ressort de l'évaluation générale des progrès accomplis en Afrique sur le front des OMD qu'en dépit des avancées positives dans l'ensemble, les résultats restent mitigés, selon l'indicateur utilisé et le pays concerné, tant et si bien que le rythme global de la progression ne suffira pas à garantir la réalisation des OMD avant la date cible de 2015.

En effet, les récents progrès en faveur des OMD ont été réalisés en toile de fond d'une forte hausse des prix des denrées alimentaires, d'une flambée des cours du pétrole et d'une crise financière mondiale sans précédent. Cette situation a inévitablement eu un impact négatif sur un large

1 La liste officielle des OMD et des cibles et indicateurs qui y sont associés figure à l'Annexe 1 du présent rapport.

2 Toutes les données de la DSNU utilisées dans ce rapport sont disponibles sur : <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Default.aspx>.

3 Afrique du Sud, Algérie, Égypte, Éthiopie, Lesotho, Mozambique, Nigeria, Ouganda, Sierra Leone et Togo.

éventail d'indicateurs relatifs aux OMD, dont la gravité varie en fonction de l'étendue des capacités nationales permettant de concevoir et de mettre en œuvre des contre-mesures efficaces pour y faire face. Malgré les prémisses, certes modestes, d'une reprise mondiale, ces crises sont loin d'être terminées et continuent d'exercer des effets négatifs à retardement sur les indicateurs associés aux OMD. De plus, la relance reste fragile dans les pays développés, notamment en Europe, où nombre d'économies, à l'instar de la Grèce, sont désormais confrontées à de graves difficultés budgétaires qui nécessitent un assainissement de leurs finances publiques. Ces revers vont inévitablement freiner les perspectives de croissance en Afrique du fait qu'ils rendent plus problématique l'accès à l'aide publique au développement (APD). En réalité, les prix des denrées alimentaires n'ont cessé d'augmenter depuis 2008, atteignant des niveaux bien supérieurs à ce qu'il en était avant la crise. Cette hausse s'est faite au détriment des groupes à faible revenu dont la vulnérabilité a été aggravée par la baisse vertigineuse de leurs revenus réels. Quant au redoutable défi que constitue le changement climatique, il menace sérieusement la production agricole, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance à l'échelle du continent, comme le démontrent les récentes inondations en Afrique australe et occidentale et la sécheresse persistante dans la Corne de l'Afrique.

Pour relever ces défis émergents en matière de développement, l'Afrique a besoin de ressources plus prévisibles et plus régulières. Malheureusement, les perspectives d'un accroissement du volume de l'aide publique au développement ne sont guère encourageantes, surtout au vu des déséquilibres budgétaires croissants dans les pays développés. De fait, les engagements des partenaires au titre

de l'aide publique au développement sont encore loin de l'objectif de 0,7 pour cent du PIB, et rien ne laisse présager un changement significatif de cette situation à court ou moyen terme.

Malgré l'ampleur de ces crises, les pays africains sont généralement parvenus, au cours des dernières années, à progresser régulièrement sur la voie de l'instauration de l'éducation primaire universelle et l'autonomisation des femmes. Ces résultats ont été particulièrement perceptibles au niveau de l'accroissement du ratio d'inscription des filles par rapport aux garçons à l'école primaire. D'importants progrès ont également été accomplis sur le plan de la lutte contre le VIH/sida, grâce à l'adoption de mesures telles que les campagnes de sensibilisation visant à modifier les comportements ou promouvoir le recours aux thérapies antirétrovirales (TAR), qui ont fait baisser le nombre de nouveaux cas de contamination et de décès dus au sida. Cependant, plusieurs autres cibles liées au VIH/sida n'ont toujours pas été atteintes et certains pays accusent même un recul dans ce domaine. En ce qui concerne les indicateurs de santé, les progrès se sont avérés insuffisants, de manière générale. En dépit des avancées remarquables observées dans quelques pays, le continent dans son ensemble marque le pas en matière de santé maternelle et infantile par rapport aux autres régions du monde. Les efforts déployés pour éradiquer le paludisme et la tuberculose ont abouti à des succès limités en raison de l'insuffisance des infrastructures de soins de santé primaires, du manque de qualification du personnel médical et des difficultés d'accès aux médicaments abordables.

La progression globale de l'Afrique sur la voie de la réalisation des OMD masque de fortes disparités

entre les divers groupes sociaux et les différentes régions. On constate en particulier que les gains obtenus au niveau de l'ensemble des indicateurs sont faussés car ils ne concernent que les couches les plus aisées et les populations urbaines. Les inégalités d'accès aux services publics (éducation, santé, eau et assainissement) aggravent d'autant plus la marginalisation des groupes exclus de la société. Cet état de choses a été reconnu dans le Document final de la Réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement, qui préconise de s'atteler aux inégalités comme un moyen efficace pour garantir que les progrès soient étendus à l'ensemble des segments de la population. Le document propose des interventions spécifiques, telles que des programmes de protection sociale, afin de créer des conditions équitables pour tous, assurer la disponibilité, la continuité et l'accessibilité des services publics, et accélérer les progrès en vue de la réalisation des OMD.

Reconnaissant l'importance de lutter contre la vulnérabilité et l'inégalité, le présent rapport examine, en sa Section III, les programmes de protection sociale en Afrique d'un point de vue thématique et analyse, en termes d'efficacité et de contribution à la réalisation des OMD, différents exemples de programmes mis en œuvre dans un groupe de pays africains choisis. Cette évaluation permet de tirer de nouveaux enseignements et offre des opportunités innovantes d'apprentissage par les pairs et de partage des connaissances sur les programmes de ce type, dans le contexte des OMD.

L'emploi productif reste une voie privilégiée pour sortir de la pauvreté et résoudre les problèmes d'inégalité. La croissance économique est un moyen crucial pour accroître les opportunités d'emploi en Afrique et y relever les revenus. Le

rapport entre population active et population totale est statique à l'échelle du continent. Outre le fait qu'il renforce le secteur vulnérable de l'économie informelle, le chômage est source d'instabilité politique, comme en témoignent les récents événements en Tunisie et en Égypte. Une croissance économique relativement forte doit se traduire par des créations d'emplois durables afin de réduire la pauvreté absolue et de favoriser l'inclusion sociale. Il appartient aux pays africains de promouvoir l'esprit d'entreprise à travers l'ensemble des régions et des secteurs d'activité, et de mettre en place des politiques judicieuses, susceptibles d'encourager la création d'entreprises afin d'ouvrir la voie à une croissance forte, partagée et durable. L'Afrique peut accéder à une telle croissance, à condition toutefois de procéder aux transformations structurelles nécessaires, dictées par une orientation axée sur le développement et appuyées par un secteur privé vibrant, un esprit d'entreprise productif et une économie diversifiée. La politique industrielle peut jouer un rôle important en vue d'encourager l'entrepreneuriat et de dissiper les obstacles à la croissance dans les secteurs prometteurs, générant ainsi des emplois à travers le continent. La réussite dans ce domaine dépend d'un certain nombre de facteurs structurels, notamment de la capacité à remédier à l'insuffisance en termes d'infrastructure, par exemple, en facilitant l'accès aux sources d'électricité fiables, aux réseaux routiers praticables, à la connectivité via la technologie de l'information et de la communication (TIC), et en offrant un meilleur accès à l'eau et à l'assainissement. Le succès d'une telle démarche repose aussi sur le renforcement durable des liens entre l'agriculture et les secteurs industriels.

En tout état de cause, les preuves présentées dans le présent rapport laissent à penser qu'il est

tout à fait possible de redoubler d'efforts en vue d'accélérer la réalisation des OMD à l'échelle du continent. L'argument clé qui plaide en faveur de cette affirmation tient au fait que la récente crise financière n'a nullement affaibli la volonté politique d'appuyer les avancées sur le front des OMD. Les pays d'Afrique et leurs partenaires du développement restent totalement engagés à cet égard. Cependant, l'aptitude des gouvernements à mener une politique budgétaire stable tout en appliquant des mesures de relance destinées à protéger les ménages des impacts de la crise financière constitue une préoccupation majeure. On peut également s'inquiéter des conséquences de la crise sur les mouvements de ressources consenties à des conditions préférentielles et sur les échanges

mondiaux. Aussi faut-il s'attendre à ce que le rééquilibrage budgétaire dans les pays développés ait des répercussions négatives sur les exportations de matières premières et les flux d'aide aux pays en développement.

Ce rapport est structuré de la manière suivante : la présente introduction est suivie par la Section II, qui évalue les progrès accomplis au niveau des huit OMD. La Section III examine ensuite les programmes de protection sociale mis en place dans un certain nombre de pays africains sélectionnés à la lumière de leur incidence sur la réalisation des OMD. Enfin, la Section IV conclut le rapport en préconisant des recommandations sur la voie à suivre pour aller de l'avant.